

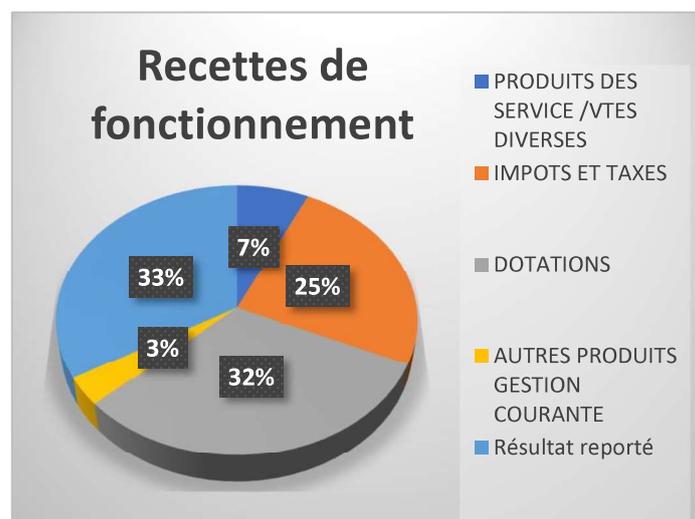
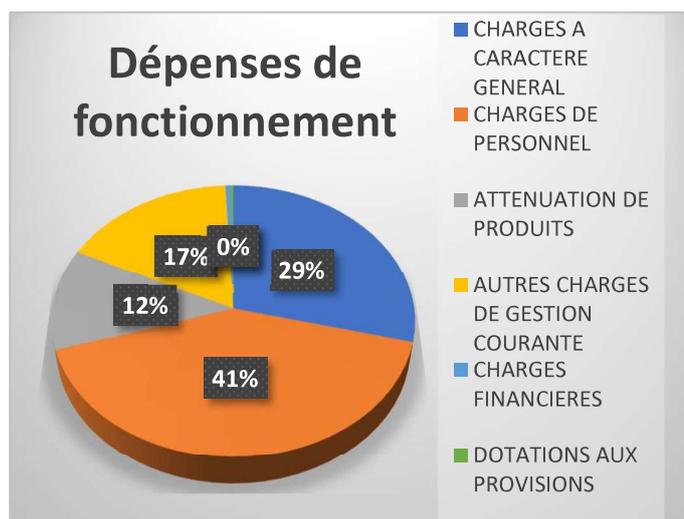
BUDGET COMMUNAL

ANNÉE 2023

FUNCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires (constituant les recettes) d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts...)

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Charges à caractère général	88 903.36€	70 Recettes des services	36 777.24€
012 Charges de personnel	126 850.35€	73 Impôts et taxes	128 333.75€
014 Atténuations de produits	37 250.00€	74 Dotations et participations	164 564.34€
65 Autres dépenses de gestion courante	52 163.66€	75 Autres recettes de gestion courante	17 676.59€
66 Charges financières	1 553.89€		
68 Dotation aux provisions	800.00€		
Total général	307 521.26€	Total général	347 351.92€



Résultat de fonctionnement 2023

Recettes de fonctionnement : 347 351.92€ dépenses de fonctionnement : 307 521.26 €

Soit un résultat de l'exercice 2023 : 39 830.66 € Excédent antérieur reporté : 174 183.20€

Soit un résultat de clôture 2023 en fonctionnement de : 214 013.86€

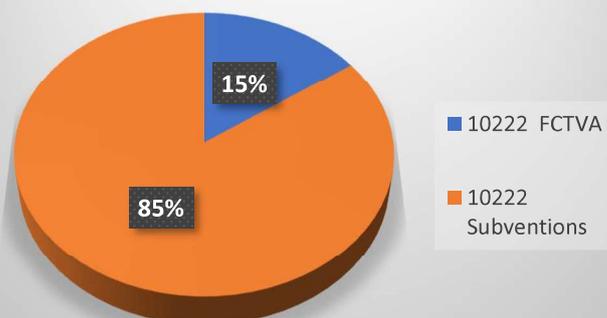
Le résultat de clôture correspond au cumul des différents excédents des années précédentes soit 214 013.86€ (Résultat de l'année 2023 : 39 830.66€ + l'excédent des années précédentes : 174 183.20€)

INVESTISSEMENT

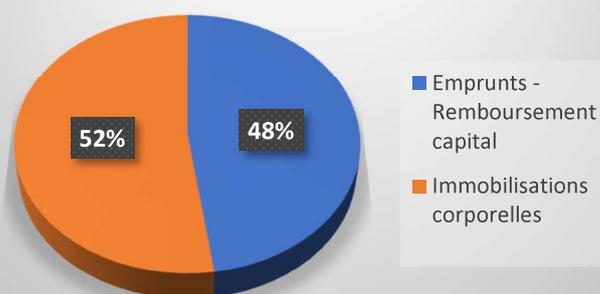
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
001 Solde d'investissement reporté	37 313.45€	10 FCTVA	14 856.23€
16 Remboursement d'emprunts	13 850.54€	13 Subventions	83 116.57€
21 Immobilisations corporelles	15 180.86€		
Total général	66 344.85€	Total général	97 972.80€

Recettes Investissement



Dépenses Investissement



Les réalisations de l'année 2023 sont les suivantes :

- Reboisement de la forêt de Beauregard ;
- Achat des meubles pour la cantine scolaire ;
- Achat d'un poteau incendie au village de La Ribière.

Résultat d'investissement 2023

Recettes d'investissement : 97 972.80 €

dépenses d'investissement : 29 031.40€

Soit un résultat de l'exercice 2023 : 68 941.40 € **Résultat antérieur reporté : -37 313.45€**

Soit un résultat de clôture 2023 en fonctionnement de : 31 627.95€

➤ ANNÉE 2024 – BUDGET PRIMITIF

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Emprunts	11 900.00€	10 FCTVA	2 200.00€
Cautions	2 000.00€	Cautions	2 000.00€
		Report Année 2023	31 627.95€
Opération 39 – Rénovation maison communale			
Construction	308 000.00€	DETR	124 800.00€
		DSIL	104 550.00€
		HCC	10 200.00€
		EMPRUNT	72 450.00€
Opération 38 – Reboisement Forêt de Beauregard			
Reboisement		ADEME	9 522.80€
Opération 20 – Travaux de voirie			
Travaux	46 839.76€	DETR	15 613.25€
		Boos 't communes	9 758.28€
Opération 37 – Salon de coiffure			
Installation siège	2 278.80€		
Opération 38 – Columbarium			
Construction	5 923.72€		
Opération 40 – Reboisement parcelle Blaziot			
Reboisement	20 980.00€	ADEME	15 200.00€
Intégration maîtrise d'œuvre forêt de Chez Priuret	3 240.00€	Intégration maîtrise d'œuvre forêt de Chez Priuret	3 240.00€
TOTAL	401 162.28€		401 162.28€